



Syndicat du Personnel
Banques-Assurances
CGT Auvergne-Limousin
Section Caisse d'Épargne

Site internet : www.spbacgt-cepal.fr

NAO 2020-21

« Dites à la Direction ce dont vous avez besoin, elle vous expliquera comment vous en passer ! »

Mars 2021

Quelle que soit la revendication portée lors de cette NAO, nous ne retiendrons que 2 lettres sur les 3 → NO



→ Comme indiqué dans notre tract précédent, la NAO locale est restée dans la lancée nationale...

- **le 0% pour tous (sauf les mandataires*)** ... a perduré, alors qu'il était possible de mettre en place dans l'enveloppe à disposition sur 2021 l'augmentation de 0,4%... soi-disant suggérée par la CEPAL à BPCE. D'autant plus avec 1,8%, enveloppe identique à celle de 2020 qui comprenait l'augmentation générale de 0,5%.
(*cf. nos tracts NAO et « 2 poids, 2 mesures »).

- **L'enveloppe des 1,8%** ne servira donc qu'aux autres mesures, c'est-à-dire aux minima locaux, nominations, augmentations individuelles et aux mesures d'égalité professionnelle sur la population des techniciens/gestionnaires des services centraux... mais déjà, plusieurs éléments permettent d'affirmer que **tout ne sera pas utilisé**. De ce côté-là, en cette période de Part Variable, il semble que la surperformance consiste à rester (très) en deçà de l'objectif fixé !

En 2020, **le comparatif égalité** portait sur la population des GC et n'avait contribué qu'à la régularisation de 32 personnes sur les 276... (12%) pour un budget prévu non consommé. Sur 2021, **la population comparée* sera de 91 personnes !**

* 12 emplois de Back-office : Gestionnaires (*middle office, paie, patr. immo/ass, patrimoine/chantier, service clients*), Techniciens (*achats, adm/réseau, recouvrement, comptable, sécurité, paramétrage*), Expert infrastructure technique et exploitation.

Avoir restreint le panel est une erreur !

- **L'évolution de minima locaux** portera finalement sur 3 populations : les 2 annoncées précédemment : l'entrée au niveau B à 20 800 €, les GC à 26 500 € = 29 salariés concernés... puis finalement 33 K€ pour les GC Pro ... la Direction pensant à tort que c'était déjà le minima, mais nous lui avons prouvé qu'il n'était qu'à 32,5 K€, d'où cette avancée... **Que les minima soient élargis aux classifications aurait été préférable.**

L'avancement dans l'emploi est le grand absent de ces mesures... en effet, changer de classification dans son emploi est une évolution revendiquée de l'accord national sur les classifications... mais qui reste, comme notre demande, lettre morte à ce jour.

- **l'Intéressement** : le Directoire était peu enclin à revoir l'accord pour l'année 2021, voulant garder seul la main. Pour rappel, l'écart entre le prévisionnel 2021 à la signature et les chiffres actuels est de -1,7 M€ : 2,4 M€ contre 4,1 M€. E. KIEKEN ré-interviendra auprès du Directoire sur cette demande... **Que la requête vienne directement de la base n'est pas à écarter !**

- **Part Variable** : sur les discriminations liées aux départs de la CEPAL (*retraite, démissions...*) ou un simple changement d'agence ou service, la Direction dit vérifier que les périodes réalisées sont bien couvertes. Sur le montant, elle ne peut assurer l'équité mais peut servir d'intermédiaire.
... n'hésitez plus !

- **Prime Macron** : la voilà qui refait surface mais, qui peut croire que BPCE (*donc le MEDEF*) va changer sa position !

- **Prise de congés 2021** : suite au mail d'E. KIEKEN, nous sommes intervenus pour savoir si le but était d'empêcher les collègues d'alimenter leur CET ? La Direction indique avoir peur, comme en 2020, que cette épargne soit trop conséquente... mais affirme ne pas être opposée à une épargne régulière. Nous avons alors pris les chiffres : l'évolution du nombre de jours sur le CET était de **+3071 j entre 2018 et 2019**, et seulement de **+247 j sur 2020 !** Dans le doute, faire un sondage sur les intentions d'épargne de chacun est une solution... qui éviterait les quiproquos. La Direction promet alors d'intervenir dès vendredi auprès des managers pour tempérer la note diffusée afin d'autoriser l'épargne habituelle.

Vos délégués
SPBA/CGT :

Alain BARASINSKI, Séverine LARUE,
Eric MAHIDDINE, Franck PEYROT.